CENTRE MARIE-MÉDIATRICE

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 19 mars 2014
Local 104
14 H 15

Procès-verbal

Sont présents

Noms	Groupes représentés
Madame Laurianne Labonté	Représentante des groupes socio-économique / Le Chic Resto Pop
Madame Sonia Lombart	Représentante des groupes socio-communautaires/DÉCLIC
Madame Véronique Lalonde	Représentante du PITREM
Monsieur Denis Carignan	Enseignant
Monsieur Frédéric Côté	Enseignant
Monsieur Alain Sauvé	Représentant du personnel de soutien/surveillant d'élève
Madame Annie Gamache	Élève
Madame Karine St-Denis	Élève

Sont également présents à la table du conseil

Martine Déraps	Directrice du centre
Denis Martel	Invité
Déragon Francine	Invitée
Francine Lebeau	Secrétaire

Sont absents

Monsieur Hameza Othman	Représentant des groupes socio-communautaires/ La Maisonnée
Monsieur Jean-Marc Mathieu	Représentant des professionnels/ conseiller pédagogique

1- Présence et quorum

Madame Martine Déraps, directrice du Centre, ouvre la séance à 14 h 20 après avoir constaté le quorum et que tous les membres aient reçu la convocation dans les délais prévus.

2- L'ordre du jour

315-CÉ 13/14-53

PRÉAMBULE : Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ, procède à la lecture de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Alain Sauvé et appuyé par Madame Karine Saint-Denis, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 mars 2014, en y apportant les modifications suivantes ;

le point 4 devient le point 7

le point 5 devient le point 4

le point 7 devient le point 5

et le point 6 devient 6-1 et 6-2 Projet de résolution fonds 4 et Projet de résolution fonds 9.

Durée	No	Sujets	Objets
1 min	1	Présence et quorum	**Constat Accueil**
2 min	2	Ordre du jour	**Adoption**
5 min	3	Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013	**Adoption**
10 min	4	Plan de mesure d'urgence	**Approbation**
20 min	5	Présentation du budget	**Information**
2 min	6-1	Projet de résolution fonds 4	**Approbation**
2 min	6-2	Projet de résolution fonds 9	**Approbation**
10 min	7	Demande de subventions au commissaire de Quartier, Monsieur Pauzé	**Consultation**
10 min	8	Plan de réussite	**Information**
1 min	9	Journée pédagogique 7 avril /élections	**Information**
10 min	10	Questions du public	

3-	Adoption du procès-verbal de la séance 11 décembre 2013
315-CÉ 13/14 -54	**PRÉAMBULE :** Madame Sonia Lombart, présidente, accorde 5 minutes pour permettre aux membres de relire le procès-verbal. **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Denis Carignan et appuyé par Madame Karine Saint-Denis, il est résolu à l'unanimité: **DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013; **D'ADOPTER** tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013 du conseil d'établissement du centre Marie - Médiatrice en y apportant la précision suivante au point 5 ; Que le surplus du budget de la CGRÉ (Convention de gestion et de réussite éducative) reste dans le budget du centre pour l'année suivante.

4-	Approbation du plan de mesure d'urgence
315-CÉ 13/14 - 55	**PRÉAMBULE** NIL

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP),* le conseil d'établissement du centre Marie-Médiatrice doit approuver le plan des mesures d'urgence du Centre, proposées par Madame Martine Déraps la directrice;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Annie Gamache et appuyé par Madame Karine Saint-Denis il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER, conformément à l'article 76 de la *LIP*, le plan des mesures d'urgence du centre Marie-Médiatrice, tel que proposé, dont copie est déposée en annexe au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2014 du conseil d'établissement du Centre pour en faire partie intégrante

5-	Présentation du budget
315– CÉ 13/14	Madame Francine Déragon (gestionnaire administrative du centre Marie-Médiatrice) donne des explications sur le rapport "*Situation financière – Exercice 2013-2014 – Formation générale des adultes*" qui a été remis à chacun des membres présents.

Des éclaircissements concernant les points suivants sont demandées;

- concernant le paiement du taux horaire de certains enseignants
- concernant le budget TIC – projet Cyber Savoir
- concernant la possibilité d'une petite caisse pour les activités du conseil étudiant
- concernant les différents fonds qui retournent à la CSDM.

6-1	Projet de résolutions du fonds 4 (contribution volontaire)
315– CÉ 13/14 - 56	**PRÉAMBULE** NIL **CONSIDÉRANT** que le centre Marie-Médiatrice a à cœur le mieux-être de ses élèves **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Martine Déraps, directrice du Centre, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER,** l'utilisation de 400$ du fonds 4 pour payer une partie du coût de la conférence offerte par Madame Karine Vallières

6-2 **315 – CÉ 13/14 - 57**	Projet de résolution du fonds 9 (budget complémentaire)

PRÉAMBULE NIL

CONSIDÉRANT que les recettes provenant du matériel vendu aux élèves (cahiers d'exercices, cadenas, agendas, cartes étudiantes) sont déposées au fonds 9

CONSIDÉRANT que les sommes excédentaires doivent retournées aux élèves

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Martine Déraps, directrice du centre, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER, l'utilisation du fonds 9 pour le financement des activités destinées aux élèves

7- 315-CÉ **13/14**	Demande de subventions au commissaire de quartier, Monsieur Pauzé

Deux demandes de subvention sont adressées au commissaire du quartier, Monsieur Jocelyn Pauzé.

La première demande pour 5 bourses de 100$ chacune à remettre à 5 élèves méritants lors du bal des finissants.

La deuxième pour un montant indéterminé pour l'organisation du bal des finissants.

Les 2 lettres sont lues, approuvées par les membres et signées par la présidente de l'assemblée, Madame Sonia Lombart.

Les deux membres représentant les élèves aimeraient trouver un moyen de donner une bourse aussi aux élèves ayant réussi les prérequis pour la formation professionnelle et une aussi pour souligner la motivation des élèves qui ont connu des difficultés pendant leur parcours scolaire.

Madame Sonia Lombart propose de trouver d'autres sources.

8- 315-CÉ 13/14	Plan de réussite Madame Déraps mentionne que nous sommes à l'étape de la mise en œuvre du plan de réussite.

9- 315-CÉ 13/14	Journée pédagogique du 7 avril / élections Madame Déraps explique pourquoi la journée pédagogique du 16 mai devient un jour de classe (élections du 7 avril). Certains membres demandent s'il n'y avait pas possibilité de demander au directeur des élections de permettre à nos élèves de faire un vote par anticipation à l'intérieur du centre comme il y en a dans les CEGEP. Il est aussi proposé de donner à nos élèves un atelier sur les élections (Apathy is boring –comment voter)

10- 315-CÉ 13/14	Questions du public Nil

Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ remercie les membres pour leur participation.

Levée de la séance :

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Sonia Lombart et appuyée par Monsieur Alain Sauvé, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 15h45

Adopté le 28 mai 2014

Sonia Lombart Présidente	Hameza Othman Vice-président	Date

Liste des documents joints au présent procès-verbal

Items à l'ordre du jour	Sujets de l'annexe
4	Plan des mesures d'urgence